ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2018

ENCADRER DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE LUTTER APPEL FRAUDULEUX - (N° 1448)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N º 53

présenté par M. Naegelen

à l'amendement n° 42 du Gouvernement

ARTICLE 6

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« au précédent alinéa »,

les mots:

« au I du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision juridique.